EPLO
EUROPEAN PEACEBUILDING LIAISON OFFICE

CIVIL SOCIETY DIALOGUE NETWORK

Climat, paix et sécurité : leviers pour l'engagement de l'UE dans des contextes de partenariat complexes – Perspectives sur le Sahel

Rapport de réunion du CSDN

European Peacebuilding Liaison Office (EPLO)

Juin 2026

European Peacebuilding Liaison Office (EPLO)

L'EPLO est la plus grande plateforme indépendante de la société civile composée d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes, de réseaux d'ONG et de groupes de réflexion européens qui s'engagent en faveur de la consolidation de la paix et la prévention des conflits violents. La mission de l'EPLO est d'inciter les décideurs européens à jouer un rôle plus actif dans la consolidation de la paix ainsi que dans la résolution et la prévention des conflits par des moyens non violents, dans toutes les régions du monde, et à le faire de manière plus efficace.

Civil Society Dialogue Network (CSDN)

Le CSDN est un mécanisme permettant le dialogue entre la société civile et les responsables politiques de l'UE sur des questions de paix et de conflit. Il est cofinancé par l'Union européenne (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde). Il est géré par l'EPLO, un réseau de la société civile, en collaboration avec la Commission européenne (CE) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). La cinquième phase du CSDN s'étend de 2023 à 2026. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de l'EPLO.

EPLO
EUROPEAN PEACEBUILDING LIAISON OFFICE

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne (UE).
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'EPLO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement la politique ou l'opinion de l'EPLO ou des organisations membres de l'EPLO.

© EPLO 2026

La reproduction et l'utilisation de ce document sont autorisées.
Lorsque vous utilisez ce document, veuillez en informer l'EPLO et mentionner votre source.

Table des matières

CONTEXTE 1

CLIMAT, PAIX ET SECURITE DANS DES CONTEXTES DE PARTENARIAT COMPLEXES 2

- Reflexions conceptuelles sur les enjeux climatiques et environnementaux comme leviers d'engagement : possibilites et limites 2
- Clarte analytique et risques d'instrumentalisation 2

IMPLICATIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DU SAHEL ..3

- Changement climatique, gouvernance et dynamiques de conflit 3
- Appropriation, souverainete, approches portees localement et valorisation des cadres nationaux 4
- Gouvernance des ressources naturelles comme plateforme d'engagement 6
- Formulation et engagement dans des contextes politiquement contraints 7
- Dimensions regionales et transfrontalieres 8
- Dialogue, coordination et pouvoir de mobilisation 9
- Contraintes operationnelles, financement et implications pour la programmation 9

PRIORITES EN MATIERE DE DIALOGUES ET D'APPRENTISSAGE FUTURS 12

RECOMMANDATIONS POUR L'ENGAGEMENT DE L'UNION EUROPEENNE : 13

ANNEXE 1 : LISTE DES ABREVIATIONS 14

Contexte

Le 3 juin, le European Peacebuilding Liaison Office (Bureau européen de liaison pour la construction de la paix, EPLO), en coopération avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), le Service des instruments de politique étrangère (IPE) de la Commission européenne, et le Représentant spéciale de l'Union européenne pour le Sahel a organisé en ligne une réunion géographique du Civil Society Dialogue Network (Réseau de dialogues au niveau de la société civile, CSDN).

Cette réunion du CSDN s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par l'Union européenne (UE) pour renforcer la cohérence entre ses priorités en matière d'adaptation au changement climatique, de paix et de sécurité, dans le contexte de son action extérieure et de ses partenariats internationaux. Elle visait principalement à dégager des recommandations concrètes afin de permettre à l'UE de mieux utiliser les programmes liés au climat, à la paix et à la sécurité comme plateforme d'engagement dans les contextes où les cadres formels de coopération diplomatique et de partenariat sont limités ou interrompus, tout en contribuant à la mise en œuvre de la communication conjointe (CC) sur le lien entre climat et sécurité.

Les échanges se sont appuyés sur les enseignements tirés de la région du Sahel afin d'examiner les approches qui ont porté leurs fruits au niveau des programmes, les lacunes qui subsistent ainsi que la valeur ajoutée politique et institutionnelle que l'UE peut apporter pour soutenir ces approches.

La discussion a porté à la fois sur les aspects conceptuels des approches « climat, paix et sécurité » (CPS) et sur leur mise en œuvre dans le Sahel. Les participants ont analysé les possibilités qu'offrent les enjeux climatiques et environnementaux comme leviers d'engagement dans des contextes politiquement contraints, ainsi que les limites de ces leviers d'engagement. Ils se sont ensuite penchés sur les réalités politiques, sécuritaires et opérationnelles spécifiques qui façonnent les initiatives CPS dans le Sahel.

Cette rencontre du CSDN constituait la première d'une série de réunions géographiques en ligne consacrées au lien entre climat, paix et sécurité dans des environnements de partenariat complexes.

La réunion s'est tenue conformément à la règle de Chatham House et a réuni 29 participants issus d'organisations de la société civile œuvrant pour la consolidation de la paix, ainsi que des représentants des institutions de l'UE. Les participants n'ont pas cherché à dégager un consensus sur les questions abordées. Le présent rapport rend compte de la diversité des points de vue exprimés au cours des échanges. Les sections suivantes présentent les principales observations et recommandations formulées lors des discussions.

Climat, paix et sécurité dans des contextes de partenariat complexes

Réflexions conceptuelles sur les enjeux climatiques et environnementaux comme leviers d'engagement : possibilités et limites

Les participants ont réfléchi au rôle que les enjeux climatiques et environnementaux peuvent jouer comme leviers de dialogue, de coopération et d'engagement dans les contextes fragiles et touchés par les conflits. Bien que les questions environnementales occupent encore une place relativement marginale dans les processus de paix formels, les participants ont souligné que des défis tels que **la pénurie d'eau, la dégradation des terres, la gestion des ressources naturelles et la pollution ont des répercussions directes sur les communautés**. À ce titre, ils peuvent créer des **occasions concrètes de dialogue** là où d'autres formes d'engagement se heurtent à des obstacles politiques.

Plusieurs participants ont indiqué que **les enjeux climatiques et environnementaux peuvent contribuer à rapprocher les communautés locales ainsi que les autorités locales et nationales autour de préoccupations communes**. Lorsque ces approches tiennent compte des dynamiques de pouvoir et des réalités locales, elles peuvent servir de mesures de confiance, renforcer les relations entre les communautés et les institutions publiques, favoriser la cohésion sociale et soutenir la coopération entre différents groupes.

Les participants ont toutefois insisté sur le fait qu'**il ne faut pas considérer les enjeux climatiques et environnementaux comme de simples leviers d'engagement techniques**. Pour de nombreuses communautés, ces questions touchent directement aux moyens de subsistance, à la mobilité, aux déplacements de population, à la survie et aux griefs locaux. Les participants ont donc mis en garde contre les approches qui utilisent le climat comme un moyen d'atteindre d'autres objectifs tout en négligeant les problèmes structurels de gouvernance et les dynamiques de conflit qui façonnent le quotidien dans les contextes fragiles et touchés par les conflits. Une paix durable exige de s'attaquer aux causes profondes du mécontentement, aux mécanismes d'exclusion et aux défis de gouvernance, parallèlement aux pressions environnementales.

Clarté analytique et risques d'instrumentalisation

Les participants ont souligné l'importance d'une clarté analytique dans la mise en œuvre des approches CPS. Ils se sont interrogés sur les **publics visés** par les interventions sensibles aux enjeux climatiques, sur les **objectifs poursuivis** et sur **la manière** dont ces interventions contribuent aux résultats plus larges en matière de consolidation de la paix et de gouvernance.

Même si les enjeux climatiques et environnementaux peuvent ouvrir des espaces de dialogue politiquement acceptables, les participants ont mis en garde contre l'idée qu'ils soient politiquement neutres. Ils ont souligné le risque que **les programmes liés au climat soient instrumentalisés**, soit par des acteurs extérieurs cherchant à maintenir un dialogue politique, soit par des acteurs nationaux souhaitant détourner l'attention d'autres facteurs de conflit. **Lorsque les programmes climatiques financés par les bailleurs de fonds internationaux sont perçus comme politiquement motivés** (notamment lorsqu'ils mettent l'accent sur les déplacements de population), ils peuvent susciter des réactions négatives de la part des autorités locales et nationales. Les participants ont également averti que les autorités peuvent s'approprier les initiatives climatiques et environnementales, **alors même qu'elles continuent de restreindre les libertés civiques**. Les efforts d'adaptation aux risques climatiques et environnementaux ne doivent pas non plus masquer des défaillances de gouvernance telles que l'exclusion, la faiblesse des mécanismes de redevabilité ou d'autres causes profondes de l'instabilité. Les bailleurs de fonds doivent donc continuer à accorder une attention particulière aux enjeux plus larges de gouvernance et de droits.

Les participants ont par conséquent insisté sur le fait que **les approches CPS doivent demeurer sensibles aux conflits, inclusives et ancrées dans les réalités des communautés concernées.** La coopération environnementale peut favoriser l'instauration d'un climat de confiance et l'engagement, mais uniquement lorsqu'elle s'inscrit dans des efforts plus larges visant à renforcer la gouvernance, l'inclusion et la résilience. Les participants ont fait valoir l'importance d'adhérer au **principe consistant à « ne pas nuire »** et de veiller à ce que les interventions **reposent sur des analyses des conflits**. Ils ont également souligné que les données et les analyses relatives aux enjeux CPS devraient être produites conjointement avec les organisations locales de la société civile.

Implications et enseignements tirés du Sahel

Changement climatique, gouvernance et dynamiques de conflit

Les participants ont souligné que **les pressions climatiques et environnementales sont étroitement liées aux défis de gouvernance et de sécurité dans l'ensemble du Sahel**. Le changement climatique influe sur l'accès aux ressources naturelles partagées, notamment l'eau, les pâturages et les ressources agricoles, avec des conséquences importantes sur les moyens de subsistance, la mobilité, les déplacements de population et la stabilité locale. Les participants ont fait valoir à plusieurs reprises qu'il est impossible de comprendre les pressions climatiques indépendamment des dynamiques plus larges de gouvernance, de politique et de sécurité.

Une observation récurrente a porté sur le fait que **les conflits liés aux ressources naturelles découlent souvent davantage de problèmes de gouvernance que de la rareté**

des ressources elle-même. La faiblesse des institutions, le manque de redevabilité, l'exclusion et l'érosion de la confiance entre les citoyens et les autorités influencent fortement la manière dont les populations vivent et gèrent les pressions environnementales. Plusieurs participants ont soutenu que le principal défi réside moins dans la rareté des ressources que dans les mécanismes de gouvernance qui régissent leur accès, leur gestion et leur répartition.

Les participants ont également mentionné que le renforcement de la confiance ne concerne pas uniquement les relations entre les citoyens et les institutions publiques, mais aussi **les relations au sein des communautés sahéliennes et entre celles-ci**. Selon eux, la suspension de nombreux partenariats à la suite des récents changements politiques a affaibli les réseaux de dialogue et de coopération qui existaient auparavant.

Les participants ont en outre observé que **les enjeux climatiques et environnementaux ont pris une dimension de plus en plus politique dans la région** et qu'ils constituent souvent eux-mêmes des facteurs de conflit. Les risques sécuritaires et environnementaux se superposent fréquemment, notamment lorsqu'il s'agit des ressources naturelles. Par exemple, les déplacements de population causés par l'insécurité peuvent concentrer davantage de personnes sur des superficies plus réduites pour l'élevage, l'agriculture et la recherche de terres adaptées à leurs moyens de subsistance. Cette situation accentue la pression démographique qui s'exerce déjà sur des ressources limitées en eau et en terres. Dans certains cas, des milices et des groupes armés en reviennent à recourir à la violence pour chasser des éleveurs nomades de terres stratégiques. Malgré cela, les discussions sur **l'adaptation, la gouvernance des ressources naturelles, la gestion des terres, la gestion de l'eau et les questions climatiques demeurent parmi les rares domaines où la coopération reste possible**. Dans certains cas, les communautés et les autorités locales ont continué à collaborer face aux défis environnementaux, alors même que le dialogue politique au sens large s'était considérablement restreint.

Appropriation, souveraineté, approches portées localement et valorisation des cadres nationaux

L'importance de l'appropriation des approches est apparue comme l'un des thèmes majeurs tout au long des discussions. Les participants ont constamment souligné que les interventions sont plus efficaces lorsqu'elles **s'ancrent dans les réalités locales et s'alignent sur les priorités des communautés et des autorités nationales.**

Les organisations de la société civile (OSC) doivent jouer un rôle central dans l'analyse du contexte, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les participants ont insisté **sur la nécessité d'associer les OSC locales dès le départ** et de leur permettre de jouer un rôle principal dans l'orientation des interventions, plutôt que de les considérer uniquement comme des partenaires d'exécution. Selon eux, l'appropriation locale constitue une condition essentielle pour garantir la légitimité et la durabilité des interventions ainsi que l'adéquation de celles-ci aux besoins des communautés.

Les participants ont également souligné que la gestion de l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles sont étroitement liées aux moyens de subsistance. Dans de nombreuses communautés, les ménages dépendent d'activités telles que la collecte du bois pour cuisiner ou générer des revenus. Par conséquent, **des interventions qui ne reposent pas sur une véritable appropriation locale et qui ne tiennent pas compte des réalités économiques locales risquent d'avoir des effets involontaires sur les moyens de subsistance et de susciter des résistances.**

Les participants ont également mis en avant l'importance d'impliquer les autorités locales et nationales. Plusieurs ont observé que, même dans des contextes politiquement contraints ou marqués par des conflits violents, **les autorités locales restent souvent disposées à collaborer lorsque les initiatives répondent à des priorités concrètes des communautés**. Les expériences menées dans la région suggèrent que les autorités considèrent fréquemment l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources naturelles et les moyens de subsistance comme des enjeux légitimes de gouvernance qui exigent des réponses concrètes.

Les échanges ont également mis en lumière **l'importance de la souveraineté**. Les participants ont remarqué que celle-ci influe directement sur la légitimité et l'efficacité de l'engagement extérieur. Ils ont relevé que, dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les financements extérieurs sont parfois perçus comme allant à l'encontre des priorités de l'État. Les participants ont donc insisté sur la nécessité de démontrer que le soutien apporté à la société civile et aux initiatives locales contribue aux priorités définies à l'échelle nationale et complète l'action de l'État. Selon eux, **les interventions qui s'alignent sur les priorités définies au niveau national et s'appuient sur des initiatives nationales déjà en place** ont davantage de chances de produire des résultats durables. Ils ont également constaté que **les conceptions nationales de la souveraineté sont souvent étroitement liées à certaines priorités sectorielles**. Le Niger a été cité comme exemple, la souveraineté alimentaire y étant devenue un objectif politique poursuivi au moyen d'investissements dans l'agroécologie, l'irrigation et la production nationale de riz. Les bailleurs de fonds internationaux pourraient ainsi obtenir des résultats plus percutants en alignant leurs approches sur ce type de priorités définies au niveau national.

Les participants ont également estimé **qu'une plus grande transparence concernant les objectifs, les financements et les partenariats,** notamment en expliquant clairement la contribution des interventions aux priorités locales et nationales, pourrait contribuer à dissiper l'impression que les bailleurs de fonds internationaux agissent en opposition aux autorités nationales. Ils ont considéré que **le soutien envers la crédibilité, la transparence et la redevabilité des OSC au Sahel** constitue un moyen important de consolider une approche fondée sur la responsabilité, ce qui renforce la confiance des communautés et des autorités.

Enfin, plusieurs participants ont plaidé pour que l'Union européenne s'appuie davantage sur **les politiques et cadres nationaux existants** plutôt que d'élaborer de nouveaux cadres. Ils ont notamment évoqué les stratégies et cadres d'action émergents sur le lien

entre climat et sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Un certain nombre de ces stratégies et cadres intègrent déjà des dimensions liées à la sécurité humaine, au développement social et à la gouvernance. Selon les participants, ces stratégies et cadres **offrent aux partenaires internationaux des possibilités concrètes de soutenir leur mise en œuvre** tout en renforçant des approches portées au niveau national.

Gouvernance des ressources naturelles comme plateforme d'engagement

Les participants ont partagé plusieurs exemples illustrant la manière dont la gouvernance des ressources naturelles peut favoriser le dialogue et la coopération à différents niveaux.

La transhumance transfrontalière a été citée à plusieurs reprises comme un exemple particulièrement révélateur. **Les négociations portant sur les droits de pâturage, les déplacements du bétail, les patrouilles mixtes, la taxation du bétail, les parcours empruntés par les éleveurs, l'accès aux services, aux ressources et aux dispositifs de sécurité ont créé des occasions de coopération** entre les communautés, les autorités locales et les États voisins. Les participants ont notamment mis en avant des exemples d'accords de paix locaux qui ont permis de réglementer les parcours de transhumance, de renforcer la redevabilité, d'articuler les préoccupations locales avec les cadres politiques nationaux et régionaux et, par la même occasion, de créer des possibilités de collecte de recettes.

Les initiatives liées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles ont également été mises en avant comme des occasions concrètes d'engagement. Parmi les exemples évoqués figuraient des dialogues sur l'accès à l'eau, la gestion partagée des ressources et les mesures de protection de l'environnement. Un participant a remarqué que les communautés subissent directement les pressions environnementales, ce qui fait que ces dernières constituent un point de départ accessible pour engager le dialogue et la coopération.

Les participants ont également mentionné des exemples où **les programmes environnementaux ont contribué à renforcer les relations entre les communautés et les autorités nationales**. Les programmes de formation destinés aux agents forestiers, par exemple, ont non seulement permis de renforcer les capacités institutionnelles, mais aussi de créer des espaces de dialogue entre les communautés et les pouvoirs publics autour de la gestion des ressources naturelles partagées.

Les participants ont toutefois relevé des **difficultés persistantes pour étendre les initiatives locales réussies à l'échelle nationale ou régionale**. L'intégration de ces accords dans des cadres d'action plus larges ainsi que leur mise en œuvre effective demeurent des défis majeurs.

Formulation et engagement dans des contextes politiquement contraints

Une grande partie des échanges a porté sur l'importance de la formulation et de la communication dans les contextes politiquement sensibles.

Les participants ont souligné qu'**il ne faut pas considérer les autorités comme systématiquement réticentes à s'engager**. Selon eux, le succès de l'engagement dépend souvent de la manière dont les enjeux sont présentés et de la mesure dans laquelle **ils répondent à des priorités nationales et communautaires**. Ils ont observé que les discussions axées sur les moyens de subsistance, la cohésion sociale, la gestion des ressources naturelles ou l'adaptation au changement climatique offrent généralement davantage de possibilités d'engagement que les initiatives explicitement présentées sous l'angle de la consolidation de la paix, de la médiation ou de la résolution des conflits.

Les exemples issus de la région ont montré qu'**il peut être nécessaire d'adapter la terminologie et la formulation des interventions à l'évolution rapide du contexte politique**. Les participants ont notamment mis en relief des situations où la formulation en termes de cohésion sociale s'est révélée plus acceptable que celle en termes de dialogue ou de médiation, ou encore des cas où des discussions sur les moyens de subsistance et la gestion des ressources ont permis d'aborder des dynamiques de conflit sous-jacentes qu'il aurait été difficile de traiter ouvertement autrement.

Les participants ont également souligné que **le fait de formuler les initiatives autour de défis communs et d'intérêts concrets partagés** peut créer des possibilités d'engagement et de coopération, même dans des environnements politiquement sensibles. Ils ont cité comme exemples l'adaptation au changement climatique, les possibilités de subsistance, la réhabilitation, l'énergie, les services publics ou encore l'emploi, autant de thèmes susceptibles de rassembler les acteurs autour de préoccupations concrètes, par-delà leurs divergences.

Les participants ont toutefois **mis en garde contre l'utilisation des discours sur le changement climatique comme moyen d'éviter les débats politiques plus difficiles**. Les enjeux liés au changement climatique ne doivent pas servir de substitut à la prise en compte des défaillances de gouvernance, de l'exclusion, du rétrécissement de l'espace civique ou d'autres facteurs structurels de conflit. Une fois le dialogue engagé autour des questions environnementales ou des ressources naturelles, des efforts diplomatiques demeurent nécessaires pour aborder les questions relatives aux autres facteurs de conflit. Les participants ont souligné que **seules des approches qui prennent en compte l'ensemble des dimensions du conflit permettent d'aboutir à des solutions durables à long terme**. Cela inclut le leadership des femmes, l'égalité des genres, les droits et libertés civiques ainsi que les enjeux liés au programme Jeunesse, paix et sécurité, notamment l'emploi des jeunes. Ces dimensions humaines demeurent essentielles à l'instauration d'une paix durable, compte tenu des liens étroits entre changement climatique, mobilité, moyens de subsistance et cohésion sociale.

Dimensions régionales et transfrontalières

Les participants ont souligné à plusieurs reprises **le caractère régional et transfrontalier des défis liés au changement climatique, à la sécurité et à la gouvernance dans le Sahel**. Les ressources naturelles partagées, les parcours de transhumance, les bassins fluviaux, les déplacements de population et l'insécurité dépassent souvent les frontières nationales, ce qui exige des réponses régionales et des mécanismes de coopération adaptés. Le bassin du fleuve Niger, qui s'étend sur plusieurs pays, a notamment été cité comme un exemple de ressource partagée dont la gestion a des répercussions sur les moyens de subsistance, la stabilité et la sécurité au-delà des frontières. Les participants ont également remarqué qu'**il convient de considérer le Sahel comme faisant partie d'un système régional plus vaste**, dont les dynamiques sont de plus en plus liées à celles des États côtiers voisins et du golfe de Guinée.

Plusieurs participants ont mis en avant des exemples d'**accords transfrontaliers qui ont favorisé la coopération en matière de transhumance, de dispositifs de sécurité et de gestion des ressources naturelles**. Selon eux, ces accords sont précieux parce qu'ils relient les réalités locales aux législations nationales et aux cadres régionaux, tout en offrant aux communautés concernées la possibilité de participer directement aux processus décisionnels.

Les participants se sont également penchés sur **l'évolution du paysage régional à la suite de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES).** Même si les relations entre les pays membres de l'AES et certains mécanismes régionaux traditionnels se sont complexifiées, les participants ont constaté que la coopération sur les questions liées au changement climatique, à la gestion des ressources naturelles et à la sécurité demeure à la fois nécessaire et possible. **Les pays de l'AES continuent de faire face à des défis communs**, notamment les pressions climatiques, l'insécurité, le pastoralisme, les questions de gouvernance foncière et les évolutions démographiques. Cette situation crée des possibilités de poursuivre le dialogue technique et les échanges de bonnes pratiques. Les participants ont également mis en avant **le rôle de pays voisins**, tels que le Ghana, la Guinée et le Togo, dans le maintien du dialogue et de l'engagement entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les États membres de l'AES.

Les échanges ont également mis en évidence **l'importance des institutions et des cadres régionaux.** Les participants ont observé que plusieurs institutions africaines, notamment la CEDEAO et l'Union africaine (UA), ont élaboré des cadres normatifs et stratégiques pertinents qui restent encore insuffisamment exploités.

Plusieurs participants ont maintenu que **le dialogue au niveau régional peut continuer à offrir des possibilités d'engagement même lorsque le dialogue politique au niveau national devient plus difficile**. La coopération technique autour des défis environnementaux communs a notamment été présentée comme une piste susceptible de préserver la communication et la coopération transfrontalières. Toutefois, certains

participants ont également remarqué que le fait de concentrer l'engagement régional de l'UE uniquement à partir d'Abidjan pourrait compliquer les relations avec les pays de l'AES, compte tenu des tensions politiques actuelles entre la Côte d'Ivoire et les États membres de l'AES.

Dialogue, coordination et pouvoir de mobilisation

Les participants ont mis en avant **le rôle que l'Union européenne peut jouer pour favoriser le dialogue entre différents niveaux d'acteurs et groupes de parties prenantes au Sahel**. Plusieurs ont souligné l'importance de créer et de maintenir des espaces d'échange entre les OSC locales et les décideurs de l'UE afin que les expériences sur le terrain et les analyses locales puissent éclairer les discussions stratégiques et les décisions de programmation. Les participants ont également relevé le **rôle potentiel des délégations de l'Union européenne (DUE)** dans le renforcement des liens entre les OSC locales et les processus décisionnels européens. Selon eux, une plus grande clarté quant à la répartition des rôles et des responsabilités entre les DUE et le siège de l'UE serait bénéfique.

Les participants ont également appelé à **une meilleure coordination au sein du système de l'UE ainsi qu'à un renforcement des échanges avec les bailleurs de fonds internationaux et africains**. Ils ont fait valoir que l'UE pourrait utiliser son pouvoir de mobilisation de manière plus stratégique pour promouvoir la coordination autour des enjeux CPS, limiter les chevauchements d'efforts et tirer davantage parti des initiatives et des expertises existantes.

Les processus d'évaluation conjoints, notamment les évaluations des besoins après la catastrophe (Post-Disaster Needs Assessments, PDNA) menées conjointement par les Nations Unies, l'Union européenne et la Banque mondiale, ainsi que les évaluations du relèvement et de la consolidation de la paix (Recovery and Peacebuilding Assessments, RPBA), ont été présentés comme des leviers d'engagement potentiels pour les approches CPS. Les participants ont encouragé une participation accrue des OSC locales à ces processus d'évaluation.

Contraintes opérationnelles, financement et implications pour la programmation

Les participants ont recensé plusieurs défis opérationnels qui compliquent l'engagement des approches CPS dans la région.

Ils ont souligné qu'**il n'existe pas de solution universelle pour le Sahel**. Ils ont mis en garde contre toute tendance à considérer les pays de l'AES et les autres pays sahéliens comme un ensemble homogène et ont insisté sur la nécessité de mener des analyses adaptées à chaque contexte afin d'identifier les risques, les possibilités et les leviers d'engagement propres à chaque pays et à chaque territoire.

Les participants ont décrit le rétrécissement de l'espace civique, les sensibilités politiques ainsi que les risques sécuritaires liés au banditisme, au terrorisme et aux violences armées comme des contraintes majeures pour les OSC locales. Ils ont souligné que les OSC qui travaillent dans les zones rurales et isolées font souvent face à des risques extrêmement élevés en matière de violence et de sécurité , par exemple dans le cadre de conflits liés à l'utilisation des terres, et elles peuvent se retrouver prises entre les autorités publiques et les groupes armés. Les participants ont également mis en avant la nécessité de **renforcer les dispositifs de soutien psychosocial et de santé mentale** destinés aux praticiens qui évoluent dans des environnements stressants et instables. Dans certains contextes, les OSC environnementales seraient moins exposées aux restrictions de l'espace civique et pourraient ainsi contribuer indirectement à des activités liées à la paix à travers des questions techniques.

De nombreux participants ont appelé à **une meilleure intégration des interventions humanitaires, de développement, de consolidation de la paix, environnementales et de gouvernance** afin d'éviter les approches en silos. Même si les réformes de gouvernance, l'adaptation au changement climatique et la consolidation de la paix nécessitent un engagement à long terme, les communautés doivent souvent faire face à des défis urgents en matière de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et de protection. Les lacunes en matière de protection se sont particulièrement aggravées à la suite du retrait ou de la réduction de certaines missions de maintien de la paix, qui ont laissé les communautés avec moins de mécanismes de protection des civils et de prévention des conflits. **Les participants ont estimé que les programmes actuels manquent de souplesse pour répondre à la fois aux chocs et aux besoins immédiats ainsi qu'aux défis structurels à long terme**. Ils ont également souligné que les programmes réussis incluent des **mesures d'action précoce et anticipative**, par exemple grâce à des analyses intersectorielles qui combinent données de sécurité, prévisions agroclimatiques, prévisions météorologiques et mécanismes d'alerte précoce des conflits.

Les participants ont souligné la nécessité de **renforcer la sensibilité aux conflits dans les projets techniques d'adaptation climatique et d'infrastructure** mis en œuvre dans les contextes fragiles et touchés par les conflits, y compris ceux soutenus dans le cadre de Global Gateway. Des secteurs tels que la gestion de l'eau, l'agriculture, les énergies renouvelables et le développement des infrastructures peuvent constituer d'importants leviers d'engagement et correspondent souvent étroitement aux priorités des gouvernements sahéliens.

Les participants ont également souligné l'importance de **partenariats entre les acteurs de la consolidation de la paix, les acteurs de la gouvernance et les acteurs techniques**, notamment au sein de consortiums. Selon eux, aucune organisation ne peut à elle seule couvrir l'ensemble des dimensions des programmes CPS. Ils ont observé que les structures de financement actuelles ne prévoient pas suffisamment de ressources pour combiner ces approches avec des interventions techniques plus substantielles, généralement plus coûteuses.

Les modalités de financement ont occupé une place importante dans les discussions. Les participants ont maintenu qu'il est impossible de renforcer la résilience climatique, de consolider la paix ou de transformer la gouvernance uniquement au moyen de cycles de projets de courte durée. Ils ont plaidé pour des **mécanismes de financement et une conception de programmes qui soient plus souples, pluriannuels** et assortis d'une plus grande tolérance aux risques, afin de permettre l'adaptation à des contextes volatils et le maintien des partenariats dans la durée. Selon eux, cela suppose également d'**accepter de travailler sur des horizons temporels plus longs sans attendre des résultats immédiats ou facilement mesurables.**

Les participants ont accordé une attention particulière à **l'amélioration de l'accès au financement pour les OSC locales et rurales**, qui sont souvent les plus proches des communautés les plus touchées par les changements climatiques et environnementaux, mais qui se heurtent à des obstacles administratifs et financiers plus importants. Ils ont également rappelé que la représentation locale peut prendre différentes formes selon les contextes, notamment à travers les structures traditionnelles de gouvernance.

Les participants ont souligné que l'amélioration de l'accès au financement ne doit pas se limiter à la simplification des procédures de subvention. Ils ont mis en avant **l'intérêt des mécanismes de subventions en cascade et des microsubventions** pour atteindre les petites OSC locales. Les efforts de localisation devraient également inclure des **ressources dédiées au développement organisationnel, à la gestion administrative et financière, au respect de la législation nationale ainsi qu'à d'autres formes de renforcement des capacités institutionnelles**. Selon eux, un **soutien institutionnel** direct, y compris pour les frais généraux de fonctionnement, est indispensable pour renforcer la viabilité à long terme des OSC locales et réduire la charge liée aux cycles répétés de conception de projets, de recherche de financement et de reddition de comptes.

Les participants ont également observé que **l'évolution du contexte politique modifie la composition même de la société civile**. Dans certains pays, de nouvelles organisations émergent et entretiennent des relations plus étroites avec les institutions étatiques. Selon eux, cette situation soulève d'importantes questions pour les bailleurs de fonds internationaux en matière de choix des partenaires.

Enfin, les échanges ont abordé la nécessité d'explorer des **modèles de financement plus innovants** pour les programmes liés aux enjeux CPS, notamment à travers des partenariats avec des institutions financières, des banques de développement et des acteurs du secteur privé. Les mécanismes de financement liés au changement climatique pourraient également être mobilisés de manière plus stratégique pour soutenir la résilience, les moyens de subsistance et les initiatives de développement portées localement.

Priorités en matière de dialogues et d'apprentissage futurs

Les participants ont identifié plusieurs thèmes à approfondir dans le cadre de dialogues et d'apprentissage futurs. Ils ont notamment souligné la nécessité d'examiner plus en détail **les liens entre les approches CPS, la souveraineté, l'appropriation, la légitimité, la gouvernance locale, les relations entre l'État et les citoyens ainsi que la confiance envers les institutions**, afin de renforcer la durabilité et l'efficacité des interventions au Sahel.

Les participants ont mis en avant la nécessité de mieux comprendre **comment les approches portées localement peuvent être intégrées dans des cadres stratégiques et programmatiques plus larges**, notamment grâce à un engagement accru auprès des institutions de gouvernance locale et des processus nationaux d'élaboration des politiques publiques. Ils ont par ailleurs souligné **l'importance de réduire la fragmentation entre les différentes sources de financement, les différentes interventions et les différents cadres stratégiques, ainsi qu'au sein même de ceux-ci**.

Les participants ont proposé de créer **des occasions d'échange plus régulières entre les OSC sahéliennes œuvrant en faveur de la consolidation de la paix et les décideurs de l'UE**. Selon eux, ce type de dialogue contribuerait à mieux intégrer les enseignements tirés de l'expérience sur le terrain dans les réflexions stratégiques, l'élaboration des politiques et la conception des programmes.

Les participants se sont également penchés sur le **rôle des OSC** elles-mêmes. Ils ont observé que les OSC qui travaillent dans certains pays peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'elles souhaitent s'exprimer publiquement sur des sujets sensibles. Dans ce contexte, ils ont souligné **l'importance du soutien mutuel, des réseaux de coopération et de la solidarité entre les OSC**.

Recommandations pour l'engagement de l'Union européenne :

1. **Engagement politique**
   - S'appuyer sur les initiatives et les priorités nationales et régionales existantes, y compris les cadres CPS déjà en place.
   - Reconnaître et soutenir l'appropriation nationale tout en maintenant un dialogue étroit avec les communautés locales et les acteurs de la société civile.
   - Utiliser la coopération dans les domaines du changement climatique et de l'environnement comme vecteur de dialogue, sans instrumentaliser ces enjeux ni négliger les questions plus larges liées à la gouvernance et aux droits.
   - Continuer à accorder une attention particulière aux dimensions humaines des risques environnementaux et sécuritaires, notamment l'égalité des genres, la participation des jeunes et les moyens de subsistance.

2. **Programmation**
   - Concevoir des interventions qui intègrent des objectifs liés à l'adaptation au changement climatique, à la consolidation de la paix, à la gouvernance, aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale.
   - Veiller à ce que les programmes soient sensibles aux conflits, adaptés au contexte et fondés sur une analyse des dynamiques de conflit.
   - Soutenir les initiatives qui renforcent la confiance entre les communautés et les autorités locales, régionales et nationales, tout en consolidant les relations entre l'État et les citoyens.

3. **Financement et partenariats**
   - Mettre en place des financements souples et durables, capables de répondre aux urgences tout en tenant compte des délais nécessaires à la consolidation de la paix, aux réformes de gouvernance et au renforcement de la résilience au changement climatique.
   - Réduire les obstacles administratifs qui limitent l'accès des OSC locales aux financements, grâce au renforcement des capacités institutionnelles, aux mécanismes de subventions en cascade et au soutien institutionnel.
   - Intégrer les OSC locales à toutes les étapes des interventions, de l'analyse et de la conception jusqu'à la mise en œuvre et au suivi.
   - Encourager les partenariats entre les acteurs techniques, climatiques, de la gouvernance et de la consolidation de la paix, ainsi qu'une meilleure articulation entre les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

4. **Coopération régionale**
   - Soutenir les approches transfrontalières et régionales afin de répondre aux défis communs liés aux ressources partagées, à l'adaptation au changement climatique, à la gouvernance et à la sécurité.
   - Renforcer l'engagement auprès des cadres et institutions régionales africaines existants.
   - Favoriser le dialogue entre les OSC locales, les autorités nationales, les organisations régionales et les partenaires internationaux.
   - Encourager les échanges d'enseignements et de bonnes pratiques entre les pays confrontés à des défis similaires.

Annexe 1 : Liste des abréviations

AES	Alliance des États du Sahel
CC	Communication conjointe
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPS	Climat, paix et sécurité
CSDN	Civil Society Dialogue Network (Réseau de dialogues au niveau de la société civile)
DUE	Délégation de l'Union européenne
HDP	Humanitaire, développement et paix
IPE	Service des instruments de politique étrangère
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PDNA	Évaluations des besoins après la catastrophe
RPBA	Évaluations du relèvement et de la consolidation de la paix
SEAE	Service européen pour l'action extérieure
UA	Union africaine
UE	Union européenne
YPS	Jeunesse, paix et sécurité